

L'Article « Non demandé » par la Mairie

La Mairie a publié le magazine municipal d'avril sans notre article en indiquant « Non communiqué ». En réalité, nous n'avons pas reçu de demande d'article. Après notre réclamation, elle a reconnu que cette erreur malencontreuse lui incombait et a publié notre article sur le site internet de la Mairie. Nous les remercions de l'avoir reconnu et nous espérons sincèrement que cela ne se reproduira pas.

Plusieurs personnes nous ont demandé de faire mettre également cet article sur le magazine municipal :

« Notre groupe avait déposé une question orale pour obtenir un débat avec un vœu motivé de la commune se positionnant clairement contre la liaison routière A6-D607-D142 et le pont routier sur la Seine. Ce débat a eu lieu au sein du Conseil municipal du 2 décembre 2021 mais Mme le Maire a refusé de soumettre au vote notre vœu sous prétexte que le Schéma Directeur de la Région d'Île-de-France (SDRIF) était en cours de révision. Le SDRIF, tant qu'il n'est pas révisé, est encore valide (initialement jusqu'en 2030) et celui-ci indique cette liaison et ce pont qui apparaîtront obligatoirement dans le futur Plan Local d'Urbanisme. C'est justement le moment de se positionner officiellement par un vœu de la commune et d'influer sur cette future révision par une mobilisation de tous les acteurs locaux. Il ne faut pas attendre mais il faut agir sur ce dossier vital pour notre commune.

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 17 février 2022, nous avons constaté qu'il manquait un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) avec la prévision des dépenses et des recettes d'investissement jusqu'à la fin de ce mandat. Il manquait aussi une analyse rétrospective et comparative avec notre strate communale de la gestion financière de notre commune sur les dépenses de fonctionnement. L'analyse des charges et des recettes réelles et leurs évolutions manquaient de recul par rapport à son antériorité (au moins sur le mandat précédent et pas seulement sur 2020 et 2021). C'était la même chose sur l'évolution des niveaux d'épargne (brute et nette). Idem pour les dépenses (équipements, matériel, terrains, voiries...) et les ressources d'investissement (subventions, taxes, autofinancement, emprunts...). Les analyses des emprunts et de l'endettement étaient également très limitées dans l'antériorité. Il manquait aussi l'annuité de la dette avec son évolution antérieure et prévisionnelle. Concernant notre capacité de désendettement, il manquait cette comparaison avec notre strate communale. Il n'y avait pas non plus l'évolution des taux moyens des emprunts de notre commune.

Comme ce Débat d'Orientation n'a pas été suffisamment informatif et éclairant sur la situation économique et financière de notre commune dans son antériorité et ses perspectives, nous voterons contre le budget 2022. » (Chose que nous avons faite le 24 mars 2022.)

Ce magazine étant distribué durant les vacances d'été, nous espérons que vous pourrez profiter pleinement de cette période estivale avec les personnes qui vous sont chères.

« Vous pouvez compter sur notre disponibilité, notre bienveillance et notre engagement. »

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »

Eric BRIAND, Stéphanie DAL PRA

<https://2villages1commune.wordpress.com/>

boissiseleroi.orgenoy@gmail.com

06.99.20.55.79

